
MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPELOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE.

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE,

(/ ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la loi n°15-62 du 3 Février 1962 portant statut général
des fonctionnaires ;

(/u l'arrêté n°2027/FP du 24 Juin 1958 fixant le régime de
la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n°65-50 du 16 Février 1965 fixant le statut
commun des cadres administratifs de la Santé Publique ;

(/u le décret n°62-150/FP du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62-195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérar-
chisation des diverses catégories des cadres ;

(/u le décret n°62-197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégori-
es et hiérarchies des cadres créées par la loi n°15-62 du 3 Février 1962
portant statut général des fonctionnaires ;

(/u le décret n°62-198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;

(/u le décret n°63-81/FP-BL du 26 Mars 1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent
subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8 ;

(/u le décret n°67-50 du 29 Février 1967 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs
aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclasse-
ments ;

(/u le décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n°62-196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les
échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n°84-856 du 8 Août 1984 portant nomination du
Premier Ministre ;

(/u le décret n°84-858 du 13 Août 1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n°84-860 du 20 Août 1984 portant organisation
des intérimaires des Membres du Gouvernement ;

(/u le rectificatif n°84-923 du 19 Octobre 1984 au décret
n°84-858 du 13 Août 1984 portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u la lettre n° 6156/MEM-DGEOC-DOB du 12 Novembre 1984 du
Directeur de l'Oriantation et des Bourses transmettant le dossier
de candidature constitué par l'intéressé ;

(/u la loi n°076/84 du 7.12.84 portant ratification de
l'Ordonnance n°019/84 du 23.11.84 portant modification de certain-
es dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

DECRETE:

.../...

D G B

D C F

ARTICLE 1er.-En application des dispositions du décret n°55-50 du 16 Février 1965 susvisé, Monsieur SIRA Raymond, né le 28 Septembre 1950 à Brazzaville titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en psychologie pratique (Option : Clinique), obtenu à l'Université Lyon I (France) est intégré dans les cadres de la Catégorie A - Hiérarchie I des services administratifs de la Santé et nommé au grade d'Administrateur de Santé Publique Stagiaire, indice 790.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3.- Le présent Décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORFC et communiqué partout où besoin sera./.-

Brazzaville, le 11 Mars 1966

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales,

ANGE Edouard FOUNGHI.-

Le Ministre des Finances et du Budget,

Prof. Christophe BOURAMOUS.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Itihi Oussetouba LEROUNDOU.-

Bernard COMBO MATSICHA.-

AMPLIATIONS :

- JORFC 1
- DGTFP/DFP 2
- D G B 2
- D C F 4
- D G S P 3
- M S A S 2
- INTERESSE 1
- DOSSIER 3
- SGCM/FC 2